La division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l’horizon 2050 : Où en est-on ?



ÉVÈNEMENTS PUBLIÉE LE 20/05/2013

Colloque organisé au CESE le 21 mai 2013

Colloque co-organisé par le professeur Christian de Perthuis, président du conseil scientifique de la Chaire Économie du climat de l’université de Paris-Dauphine et le conseil général de l’Environnement et du Développement durable

Le conseil général de l’Environnement et du Développement durable (CGEDD) a réalisé une étude sur les conditions de réalisation de l'engagement de la France à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050. Cette étude sera présentée et débattue le 21 mai 2013 au Palais d'Iéna.

Télécharger le programme

Les points clés soumis au débat

Télécharger le rapport du conseil général de l’Environnement et du Développement durable intitulé "Le facteur 4 en France : la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l’horizon 2050"

© - copyright CESE - Novembre 2026